

# NEWSLETTER 36

## BILAN 2024

### ACTUALITÉS

#### SOMMAIRE :

- Bilan 2024
- Bilan financier 2024 - Budget 2025
- Jugement du Tribunal fédéral : responsable ou scandaleux ?
- Dégradation totale de nos cellules (Wifi, Bluetooth, téléphonie mobile & Co.)
- Une étude chinoise confirme les dangers des ondes sur la fertilité masculine

### Bilan 2024

**Cette année est à marquer d'une pierre blanche en termes de recours gagnés face aux opérateurs.** En effet, pour le seul canton de Genève, après un premier jugement remporté en début d'année ([Chemin de la Chevillarde 9](#)), quatre autres recours accompagnés par notre association ont vu les opérateurs se retirer et abandonner leur projet d'antennes, dont deux en 1<sup>ère</sup> instance ([Chemin de la Bâtie 5](#) et Cours de Rive) et deux autres en 2<sup>ème</sup> instance ([Av. des Amazones 2-6](#), [Chemin des Ouches 1](#)).

Au niveau fédéral, cinq recours ont été remportés dans le canton de Genève (Chamonix 2, Philosophes 13, Mont-de-Sion 3, Vollandes 75 et Route d'Annecy 227) et quatre d'importance majeure dans des cantons alémaniques concernant le facteur de correction (cf. [NEWSLETTER 35](#)).

En ce qui concerne **les oppositions et recours de 2024 sur le territoire genevois**, notre association a toujours été très sollicitée. Nous avons informé localement, assuré le soutien et le suivi de :

- 39 mises à l'enquête, dont 18 nouvelles antennes et 21 modifications
- 16 mises à l'enquête concernant la mise en légalité du facteur de correction
- 51 autorisations

Notre **soutien aux recourants** en termes d'information et d'aide juridique n'a pas faibli. Nous avons en effet suivi :

- 59 recours en 1<sup>ère</sup> instance depuis 2022 dont 14 qui ont démarré 2024
- 12 recours en 2<sup>ème</sup> instance depuis 2023, dont 3 en 2024.

Par notre newsletter régulière et notre travail **d'information** sur le terrain, notre association a continué à **sensibiliser la population genevoise** sur la problématique des ondes électromagnétiques et de la 5G en particulier.

Dans nos autres actions, nous avons assuré le suivi de notre recours gagné en partie contre le [nouveau règlement RPRNI](#), afin d'identifier toutes **les modifications dites « mineures »** effectuées dans le canton de Genève. N'ayant pu obtenir les données précises sur ces modifications, malgré les quatre arrêts du TF en notre faveur (facteur de correction) sortis à posteriori, nous sommes actuellement en médiation avec l'OAC et le SABRA. Il est à savoir que depuis 2019, il y en a eu 570 sur notre petit territoire genevois !

Nous avons également soutenu et participé à la **conférence de Martigny** intitulée : "*Ondes sous haute tension - Tous surexposés ?*", organisée principalement par Mme Chantal Blanc, avec la participation d'EMF et d'autres associations. Cet événement a été un grand succès !

**Au niveau politique**, nous avons participé le 26 mars à une question écrite urgente de M. Guy Mettan, à l'attention du Grand-Conseil Genevois : « *Antennes 5G : pourquoi le Conseil d'Etat est-il revenu sur le moratoire de 2019 et prive-t-il les riverains de droit de recours ?* ».

Au niveau Fédéral, nous continuons avec d'autres associations à suivre ce qui se passe et à nous informer mutuellement des événements nouveaux susceptibles d'avoir un impact sur notre action.

## Bilan financier 2024 - Budget 2025

Pour accomplir les objectifs et réaliser l'ensemble des activités de notre association, cela nous demande des ressources aussi bien humaines que financières.

**Pour l'année 2024, nos dépenses courantes se montent à Fr. 45'000.-. Nous profitons de remercier à nouveau nos précieux donateurs, sans qui nos actions ne pourraient aboutir.**

Les membres actifs de notre association sont bénévoles, mais au vu de l'augmentation du nombre de dossiers et pour maintenir la qualité de nos interventions, nous avons depuis 2023 dû engager impérativement un secrétaire à 50%, qui continue à effectuer certaines tâches bénévolement.

Nos coûts annuels se composent de Fr. 25'000.- de frais administratifs (incluant les honoraires de notre secrétaire) et de Fr. 20'000.- alloués à d'autres frais inhérents à nos activités, tels que des frais de recours, d'expertises, de conseils juridiques, d'informatique ainsi que des avances ponctuelles et limitées pour certains recours en 2<sup>ème</sup> instance (pour le compte des recourants). Il est à signaler que par faute de moyens, nous avons dû renoncer à aider plusieurs procédures qui avaient de bonnes chances d'aboutir.

### APPEL AUX DONS POUR 2025

Pour nous permettre de continuer nos actions, d'atteindre nos objectifs et poursuivre ainsi nos bons résultats aux côtés de la population genevoise, nous avons besoin de Fr. 50'000.- (soit Fr. 4'200.- mensuels).

Même le plus petit de vos dons compte dans ces démarches citoyennes. Quant aux versements mensuels, ils facilitent grandement la gestion de notre trésorerie.

Merci beaucoup pour votre soutien !

Postfinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève  
[Bulletin de versement et QR code](#)

**Au vu des trois sujets qui suivent, la question se pose si nos autorités respectent le principe de précaution ?**

## **Jugement du Tribunal fédéral : responsable ou scandaleux ?**

Le 9 décembre 2024, un jugement du TF a débouté la Ville de Zürich dans son litige avec Swisscom, en lien avec le facteur de correction. Après les quatre recours gagnés au TF par les communes de Will, Sarnen et Winterthur, ce jugement vient atténuer quelque peu l'enthousiasme des associations ressenti en fin d'année.

En réaction à certains médias suisses, qui se sont empressés de commenter cet arrêt, et qui plus est de manière exagérée, alors qu'ils étaient aux abonnés absents lors des quatre arrêts précédents en défaveur des opérateurs, l'association Gigahertz a publié de son côté une analyse détaillée des incohérences techniques, voire des erreurs de jugement de cet arrêt. A chacun de se faire sa propre opinion !

[Lire l'article de Gigahertz / Consulter le jugement](#)

## **Dégradation totale de nos cellules (Wifi, Bluetooth, téléphonie mobile & Co.)**

En janvier dernier, le média allemand KLA.TV a traduit en français le film documentaire de James Russell de 2012 : « RÉSONANCE - Des êtres de fréquence ».

Ce documentaire regroupe plusieurs témoignages de scientifiques, de représentants de l'industrie de la téléphonie mobile, de médecins et d'autres personnes dont la vie a été impactée par les ondes électromagnétiques.

Il aborde également des thématiques toujours d'actualité en rapport avec les ondes électromagnétiques, telles que :

- La réduction de nombreuses espèces d'oiseaux et de pollinisateurs ;
- L'importance de la mélatonine en tant qu'antioxydant le plus puissant, dont sa diminution voire son absence est constatée dans différents types de cancers ;
- L'organisme de régulation ICNIRP, son penchant pour l'industrie et son cercle très fermé ;
- Les perturbations de la fréquence de Schumann (fréquence de la Terre) et de notre cerveau, dont les ondes électromagnétiques sont interprétées comme des ondes lumineuses et réduisent la production de mélatonine, déjà évoquée précédemment.

[Voir la vidéo de KLA.TV](#)

## Une étude chinoise confirme les dangers des ondes pour la fertilité masculine

En novembre 2024, une étude chinoise sur des rats (revue Reproductive Toxicology) fait apparaître des effets néfastes des micro-ondes sur la reproduction masculine.

En synthèse, l'étude montre des impacts importants sur la reproduction, dont :

- Des dommages testiculaires ;
- Une qualité du sperme réduite ;
- Des perturbations hormonales ;
- Un stress oxydatif accru.

Cette étude renforce celle réalisée par l'Université de Genève, sortie en 2023 (cf. [Article du 24 Heures](#)).

[Lire l'article de Phonegate](#)

**Facteur de correction : vous êtes nombreux à pouvoir agir !**

En Suisse allemande, des actions ont déjà eu lieu dans de nombreux cantons. Aidez-nous dès maintenant à agir pour la Suisse romande ! Si vous êtes dans le périmètre d'une mise à l'enquête dans le canton de Genève. Consultez régulièrement notre site, qui est mis à jour régulièrement, afin de voir si vous êtes concernés.

Voir les cf. liste ci-après des 13 sites concernés par une mise à jour formelle du facteur de correction), n'hésitez pas à nous contacter, et également aussi pour les autres annonces.:

[info@5qmoratoirepourlasuisse.ch](mailto:info@5qmoratoirepourlasuisse.ch)

### 13 NOUVELLES MISES À L'ENQUÊTE (facteur de correction)

04.02.25 Consultez le lien [Route de Presinge 144, Jussy](#)

04.02.25 Consultez le lien [Route de Bardonnex 99, Plan-les-Ouates](#)

29.01.25 Consultez le lien [Rue des Maraîchers 11, Genève-Plainpalais](#)

27.01.25 Consultez le lien [Chemin de Machéry 64, Pregny-Chambésy](#)

27.01.25 Consultez le lien [Route de Suisse 146, Versoix](#)

**23.01.25** Consultez le lien [Avenue de Pailly 11, Vernier](#)

**16.01.25** Consultez le lien [Route de Saint-Julien 76, Lancy](#)

**16.01.25** Consultez le lien [Chemin de la Salesienne, Veyrier](#)

**13.01.25** Consultez le lien [Avenue Appia 4, Genève-Petit-Saconnex](#)

**10.01.25** Consultez le lien [Chemin des Choucas 15, Thônex](#)

**10.01.25** Consultez le lien [Avenue du Mail 31, Genève-Plainpalais](#)

**07.01.25** Consultez le lien [Route de Malagny 31, Genthod](#)

**03.01.25** Consultez le lien [Route de Lausanne, Pregny-Chambésy](#)

#### **4 NOUVELLES MISES À L'ENQUÊTE**

**06.02.25** Consultez le lien [Chemin du Petit-Montfleury 2, Versoix](#)

**06.02.25** Consultez le lien [Rue Michel-Servet 1, Genève-Plainpalais](#)

**29.01.25** Consultez le lien [Route des Jeunes 99, Lancy](#)

**20.12.24** Consultez le lien [Rue Virginio-Malnati 42, Meyrin](#)

#### **8 NOUVELLES AUTORISATIONS (facteur de correction)**

**10.02.25** Consultez le lien [Chemin Jean-Baptiste-Vandelle 8B, Versoix](#)

**07.02.25** Consultez le lien [Avenue de Thônex 107, Thônex](#)

**04.02.25** Consultez le lien [Route de Chancy 301, Bernex](#)

**29.01.25** Consultez le lien [Route de Céligny 37, Céligny](#)

**29.01.25** Consultez le lien [Chemin des Cornillons, Pregny-Chambésy](#)

**22.01.25** Consultez le lien [Carrefour du Pont-Butin, Vernier](#)

**17.01.25** Consultez le lien [Rue du Grand-Pré 35, Genève-Petit-Saconnex](#)

**20.12.24** Consultez le lien [Avenue Blanc 34, Genève-Petit-Saconnex](#)

## 4 NOUVELLES AUTORISATIONS

**30.01.25** Consultez le lien [Rue de Richemont 6, Genève-Petit-Saconnex](#)

**24.01.25** Consultez le lien [Route de Vernier 138, Vernier](#)

**22.01.25** Consultez le lien [Rue des Terreaux-du-Temple 12, Genève-Cité](#)

**22.01.25** Consultez le lien [Rue du Vicaire-Savoyard 10-12, GE-Petit-Saconnex](#)

## Besoins

**Nous avons besoin de renforcer notre petite équipe** par des bénévoles **sur le terrain**, pour informer et distribuer des flyers, saisir des listes de données, etc. Nous cherchons également des personnes bénévoles **ayant des compétences informatiques, juridiques, techniques** (ingénieurs, physiciens, techniciens, politologue, etc.).

**Pour atteindre ses objectifs et l'augmentation des mises à l'enquête, notre association a besoin de bénévoles et de moyens financiers. N'hésitez pas à nous contacter.**

Avec nos très cordiales salutations.

Pour l'association, Ghislaine Jacquier

**Association 5G Moratoire pour la Suisse**  
**Case postale 24 - 1223 Cologny**

**PostFinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève**  
**[Bulletin de versement et QR code](#)**

Contactez-nous par mail : [info@5gmoratoirepourlasuisse.ch](mailto:info@5gmoratoirepourlasuisse.ch)

Site : <https://5gmoratoirepourlasuisse.ch/>

Pour vous désinscrire : [news@5gmoratoirepourlasuisse.ch](mailto:news@5gmoratoirepourlasuisse.ch)